

INTERPELLATION URGENTE

Auteur AdG/LA, par Florian Alter
Objet L'Etat et les marchés publics
Date 11.09.2018
Numéro 3.0407

Actualité de l'événement

Le «Matin Dimanche» a révélé le 12 août 2018 une opacité singulière au niveau de l'utilisation de l'argent public, notamment dans la procédure des marchés publics.

Imprévisibilité

Impossible de prévoir que le canton violait la loi en connaissance de cause.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Il est urgent que le Conseil d'Etat applique immédiatement la loi sur les marchés publics.

En date du 12 août 2018, le «Matin Dimanche» a publié un article assez complet sur la transparence en matière d'attribution des marchés publics.

Selon l'expert, un ratio créé entre les appels d'offre lancés dans le SIMAP (système d'information sur les marchés publics) et la publication des adjudications correspondantes peut-être considéré comme un marqueur de transparence. Cette publication s'avère être une obligation légale.

Le Valais a un indicateur de 12%.

Au-delà de ce que cela peut évoquer comme remise en question, une phrase de Martin Zurwerra, chef de service en charge notamment des marchés publics, attire l'attention.

«Oui, c'est une violation de la loi, mais elle n'est pas très grave.»

On comprend donc que cette violation pas très grave de la loi était connue.

Conclusion

C'est pourquoi le Conseil d'Etat est prié de prendre position sur les points suivants:

- Pourquoi serait-il impossible de monter ce ratio de 12% à par exemple 75% en une année?
- Peut-on avoir la liste des marchés publics qui auraient du faire l'objet d'une publication?
- Comment le Canton peut-il être autorité de surveillance si il viole sciemment une loi sur un point aussi basique qu'il soit?
- Pouvez-vous publier une liste exhaustive de lois dont la violation n'est pas grave (ou grave) afin que toutes communes appliquent les mêmes règles que le Canton?
- Au final le Conseil d'Etat ne devrait-il pas respecter et appliquer immédiatement toutes les lois, notamment au niveau des marchés publics?